



Maison mitoyenne : mur dégradé donnant sur la cours du voisin

Par **Laurette39**, le **30/09/2015** à **18:31**

Madame, Monsieur,

Nous avons acheté une maison de ville mitoyenne mais qui est plus longue que celle d'un de nos deux voisins. Ainsi un mur de notre maison donne sur la cour de notre voisin. c'est un mur pignon car c'est une maison qui a été ajouté au bout de la première. Le crépis de ce mur est dégradé par endroit et sale. Nous souhaiterions savoir si le propriétaire chez qui donne ce mur peut exiger que nous fassions ravalé la façade ? En effet, nous sommes inquiets car nous venons d'engager une grosse somme pour refaire la couverture de cette construction. D'avance en vous remerciant pour vos conseils avisés.

Bien cordialement.